



Commission Régionale Agro- Environnementale et Climatique

Rennes, le 03 mars 2016

UNION EUROPÉENNE
UNANIEZH EUROPA



**L'Europe s'engage
en Bretagne**

*Avec le Fonds européen agricole pour le développement rural :
l'Europe investit dans les zones rurales*



Côtes d'Armor
le Département





Ordre du jour

→ Sélection des PAEC 2016

- État des lieux de la maquette budgétaire
- Propositions
- Demandes d'avenants

→ Questions techniques relatives aux MAEC

- CAB/MAB
- IFT
- Milieux remarquables et HERBE_07
- Échanges fonciers

→ Dispositif d'accompagnement MAEC

-

→ Breizh bocage 2

- Point d'avancement

→ Investissements agro-environnementaux



Sélection des PAEC 2016

Maquette 2014-2020

Maquette initiale (2015)		
en M€	MAEC	Agriculture Biologique
Cofinanceur	Mesure 10	Mesure 11
Etat (BOP+PITE)	44,7	11,0
Région	14,63	
AELB	18	2,0
CG22	1	0,5
CG29	1,15	0,5
CG35	0,06	
Total cofinanceurs	79,54	14,0
FEADER	63	28,0
Total	142,54	42,0



Sélection des PAEC 2016

Maquette 2015

<i>Estimation consommation 2015</i>			
En M €			
Cofinanceur	MAEC	CAB/MAB	Total MAEC/AB
Besoin estimé 2015	83	15	98
Etat (BOP)	11,13	3,40	14,53
Etat (PITE)	4,76 €		4,76 €
Région	4,3		4,3
AELB	10	0,5	10,5
CG22	0,2	0,05	0,25
CG29	0,2	0,05	0,25
CG35	0,06		0,06
Total cofinanceurs 2015	30,7	4	34,7
FEADER 2015	52,3	11	63,3
solde FEADER	10,7	17	27,7



Sélection des PAEC 2016

Disponibilités 2016

→ Maquette prévisionnelle provisoire MAEC 2016

- Co-financeurs 18,4 M€
- FEADER 10,0 M€
- Total MAEC 28,4 M€

→ Maquette prévisionnelle provisoire bio 2016

- Co-financeurs nationaux 3,1 M€
- FEADER 9,3 M€
- Total bio 12,4 M€

→ Montant total provisoire M10 + M11 : 40,8 M€

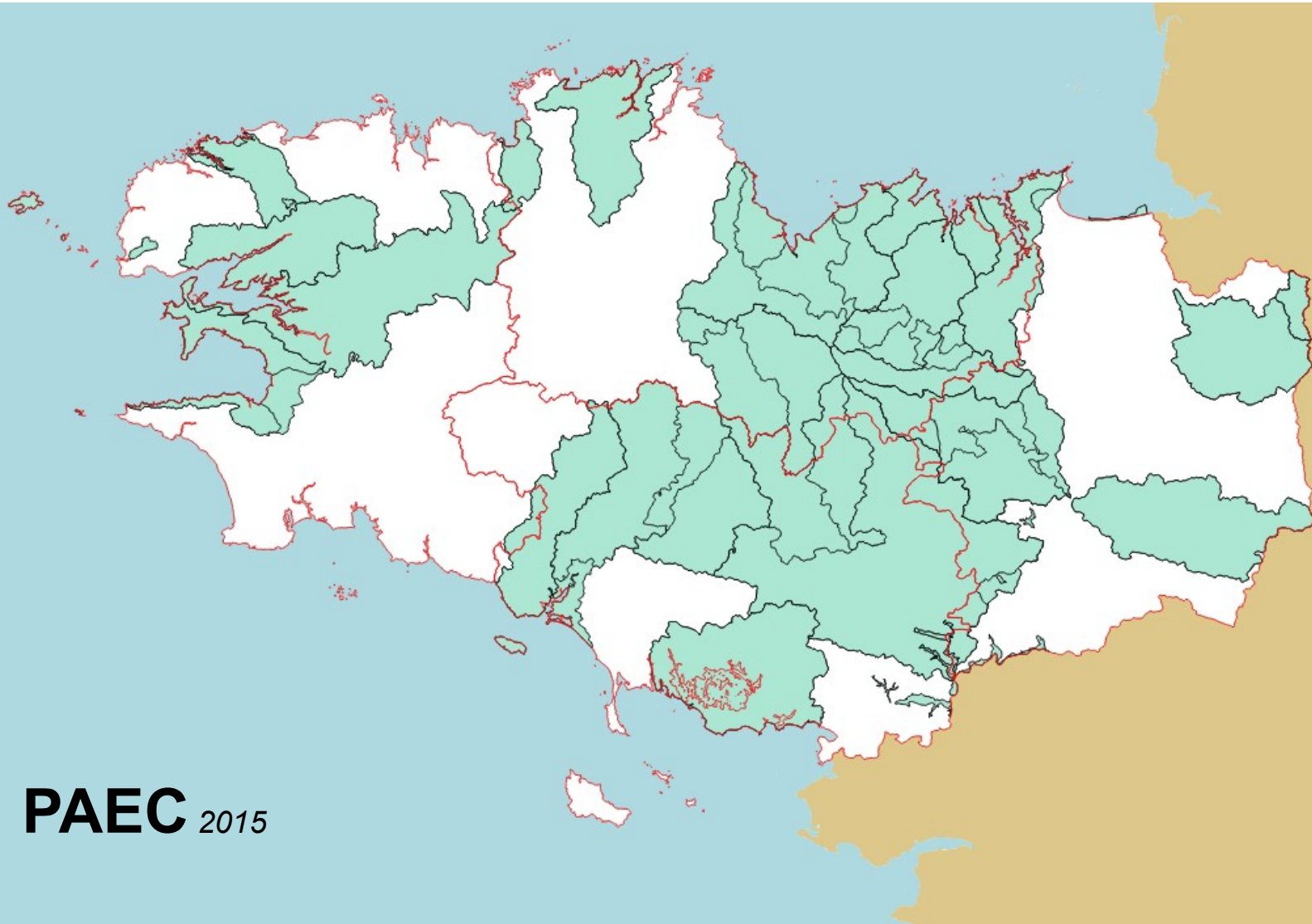


Estimation besoin 2016

- Les 25 PAEC 2015 + 17 PAEC 2016 ont transmis leur estimation pour 2016.
- Le montant compilé MAEC s'élève à 62 M€.



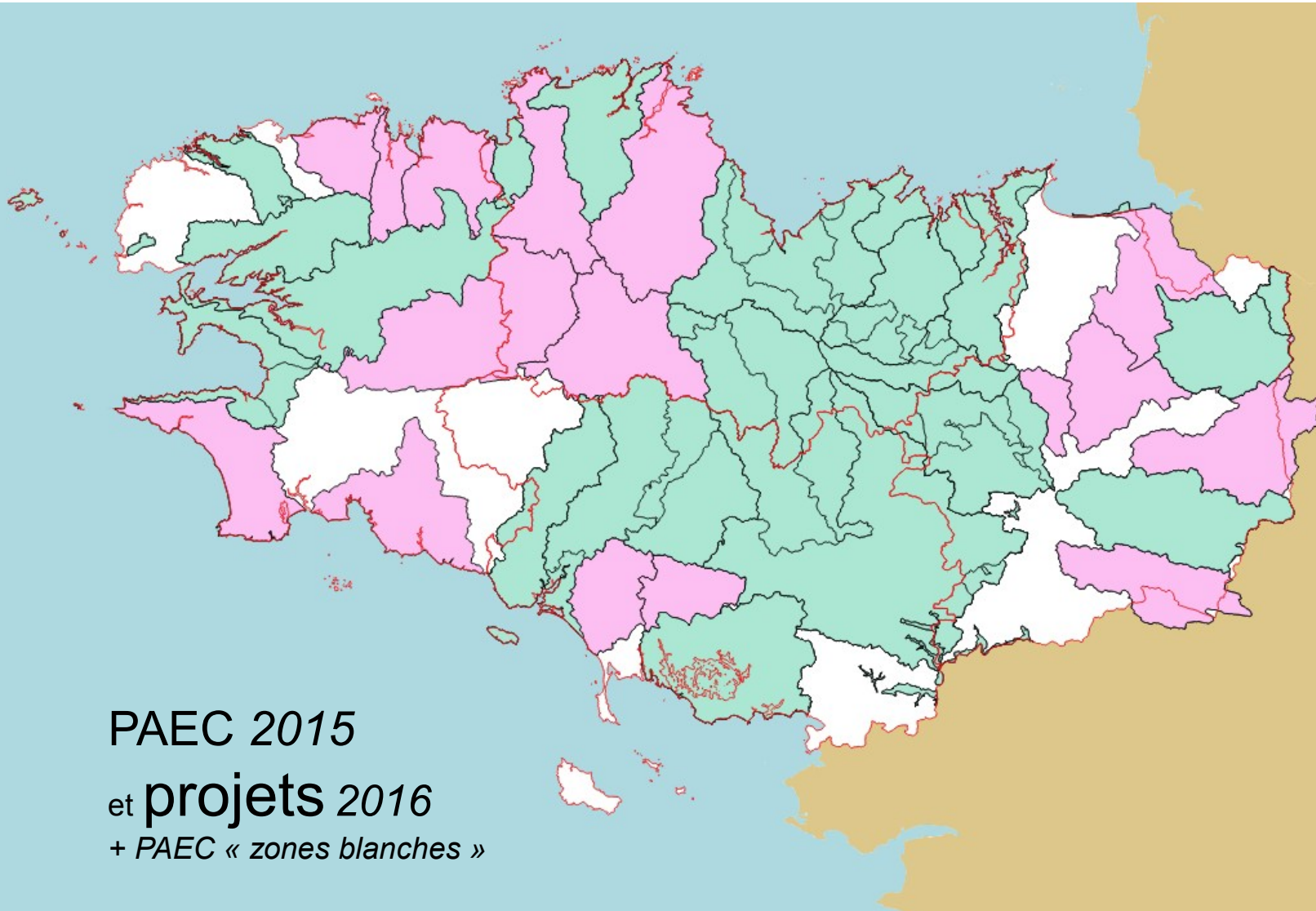
Estimation besoin 2016



PAEC 2015



Estimation besoin 2016





Estimation besoin 2016

- La Chambre Régionale d'Agriculture de Bretagne a déposé un PAEC sur les « zones blanches » pour les mesures SPE3-SPM3 et SPE 9 d'un montant estimé de 5 M€
- Ce PAEC est pénalisé par l'absence d'enjeux (en particulier « eau ») sur les territoires qu'il couvre. Il est proposé de ne pas le retenir.



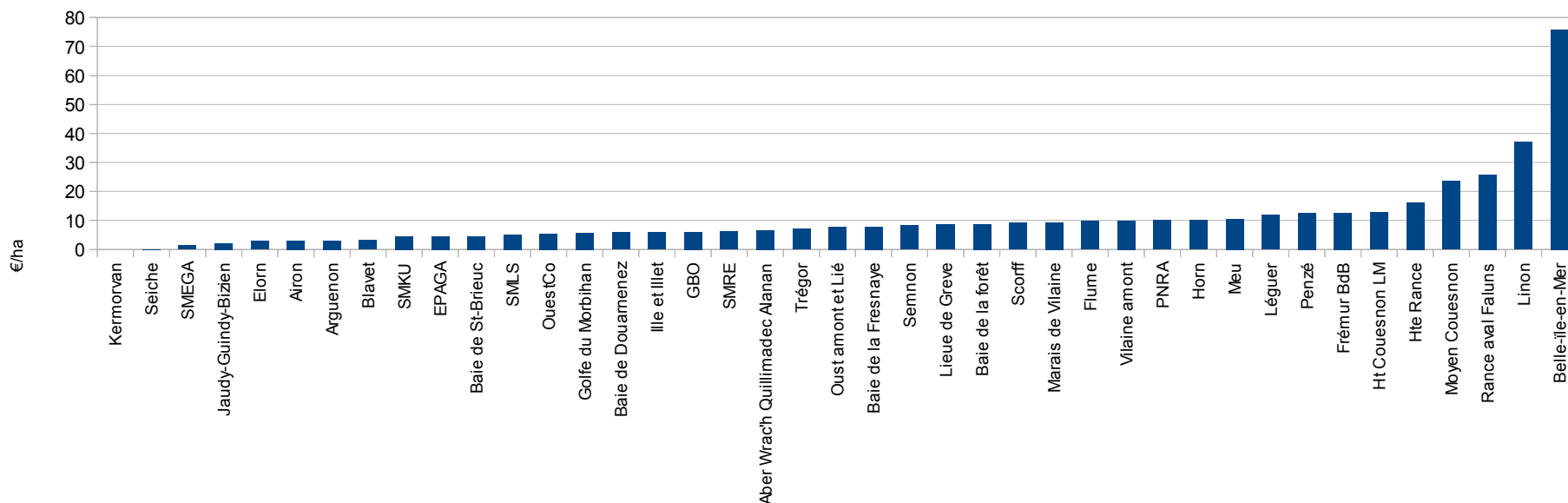
Estimation besoin 2016

Travail sur TO localisés

→ Avec un plafonnement à 10 €/ha/an, l'estimation passe de 9,9 M€ à 7,9 M€.

Estimation TO localisés

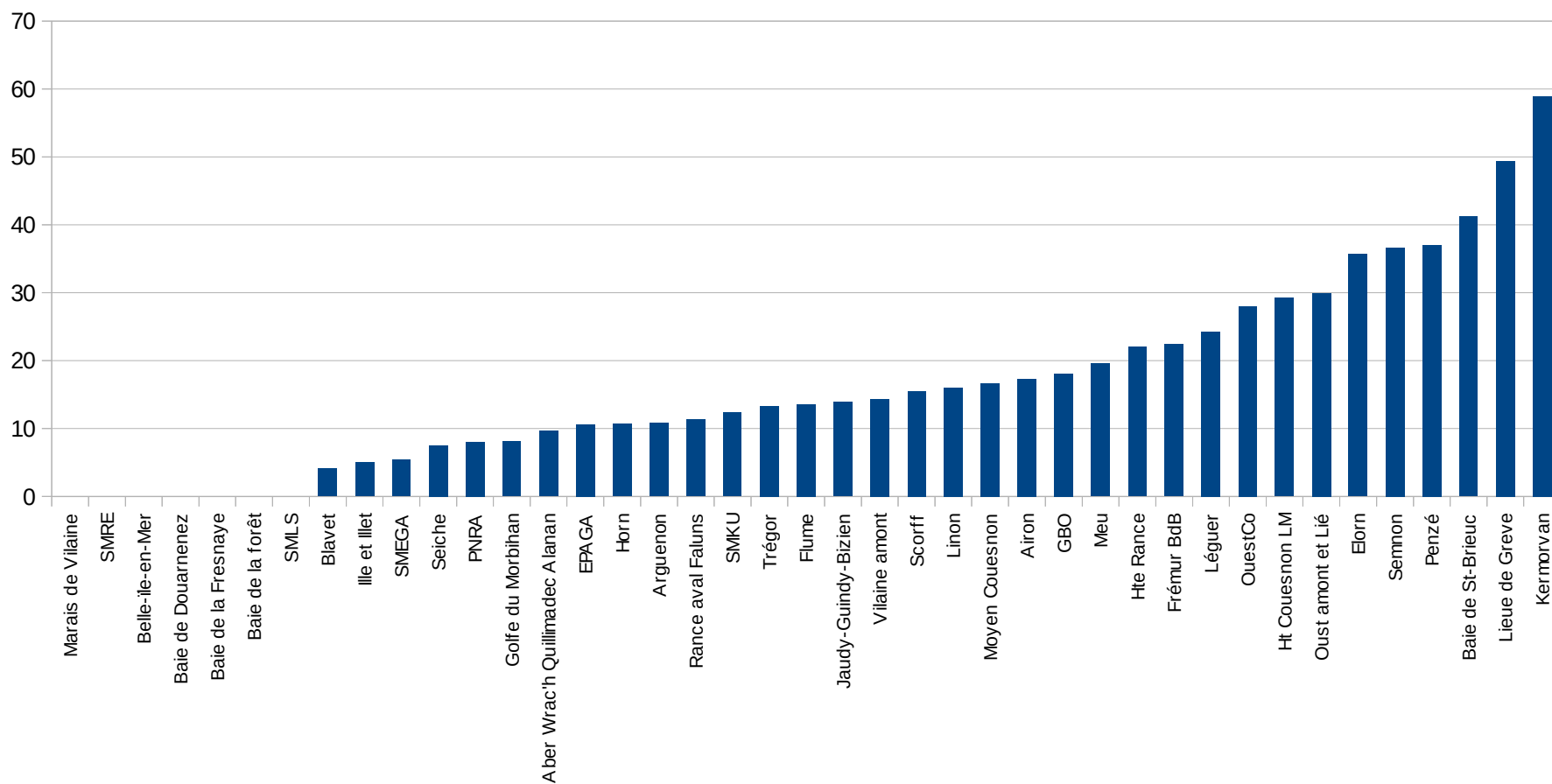
Montant par unité de surface





Estimation besoin 2016

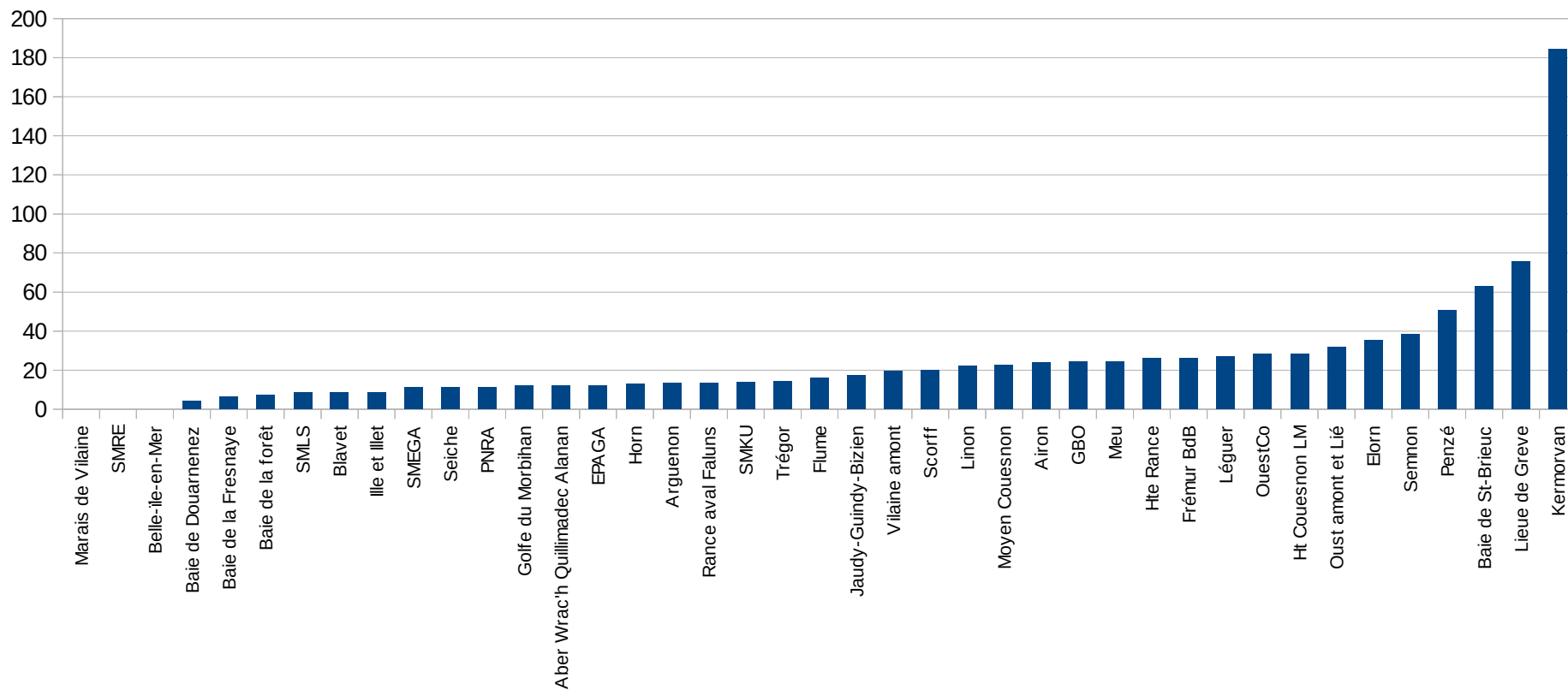
→ Écrêtage estimation SPE1 et 2 (25€/ha)





Estimation besoin 2016

→ Écrêtement SPE3 (35€/ha)





Estimation besoin 2016

→ Estimation PAEC

	Estimation PAEC (hors zones blanches)	Estimation PAEC écrêtée
SPE 12 18	21 327 478 €	18 774 674 €
SPE 28 mon	26 252 965 €	25 766 742 €
TO loc	9 924 469 €	7 935 248 €
total 2016	57 504 911 €	52 476 665 €



Estimation besoin 2016

→ Estimation PAEC pour 2016 : 62 M€

Ramenée à 52 M€

→ Disponibilités 2016: 28 M€

Si les estimations sont optimistes, il est néanmoins nécessaire :

→ de modérer ces estimations

- Diminution des plafonds
- Modulation des parts GAEC

→ de mettre en place une sélection

- A priori
- A posteriori



Préparation de la programmation 2016

- Travail sur le montant versé par mesure :
- Impact de la diminution des plafonds

code mesure	montant	Plafond
SPE1	210,00 €	12 000,00 €
SPM1	180,00 €	12 000,00 €
SPE2	190,00 €	11 000,00 €
SPM2	160,00 €	11 000,00 €
SPE3	140,00 €	10 000,00 €
SPM3	110,00 €	10 000,00 €
SPE9	140,00 €	10 000,00 €
TO phyto	50 à 100 €	10 000,00 €



Préparation de la programmation 2016

→ Plafonds - 1000 €

simulation sur les contrats 2015

	Contrats engagés	Plafonds actuels			Plafonds-1000€			
		Montants engagés	nombre de contrats plafonnés		Montants engagés		nombre de contrats plafonnés	
SPE1	123	7 268 453,54 €	29	23,5%	6 951 883,52 €	4,4%	54	44,0%
SPE2	185	10 468 409,48 €	79	42,9%	9 906 647,49 €	5,4%	107	57,7%
SPE3	66	3 455 760,00 €	6	9,1%	3 326 320,00 €	3,7%	25	37,9%
SPM1	969	40 495 058,91 €	57	5,9%	39 498 934,59 €	2,5%	221	22,8%
SPM2	246	12 340 368,16 €	76	31,0%	11 775 629,68 €	4,6%	117	47,6%
SPM3	64	2 351 921,00 €	3	4,7%	2 311 608,00 €	1,7%	8	12,5%
	1653	76 379 971,09 €	250	15,1%	73 771 023,28 €	3,4%	532	32,2%



Préparation de la programmation 2016

→ Plafonds -1500€ et - 2000 €
simulation sur les contrats 2015

	Contrats engagés	Plafonds-1500€				Plafonds-2000€			
		Montants engagés		nombre de contrats plafonnés		Montants engagés		nombre de contrats plafonnés	
SPE1	123	6 778 771,02 €	7%	61	49,7%	6 589 775,02 €	9%	67	54,6%
SPE2	185	9 583 123,01 €	8%	121	65,6%	9 223 658,49 €	12%	136	73,5%
SPE3	66	3 241 493,00 €	6%	30	45,5%	3 147 779,00 €	9%	34	51,5%
SPM1	969	38 840 431,26 €	4%	266	27,5%	38 066 342,23 €	6%	313	32,3%
SPM2	246	11 446 147,08 €	7%	126	51,4%	11 079 812,08 €	10%	139	56,4%
SPM3	64	2 286 105,50 €	3%	11	17,2%	2 251 886,50 €	4%	13	20,3%
	1653	72 176 070,87 €	6%	616	37,3%	70 359 253,32 €	8%	702	42,5%



Préparation de la programmation 2016

- Les plafonds concernent en 2015 15 % des dossiers
- Une diminution de 1000 à 2000 € des plafonds toucherait 15 à 25 % de dossiers supplémentaires et diminuerait la consommation budgétaire de 3,5 à 8 %
- Plafonnement de la CAB...



Préparation de la programmation 2016

→ Travail sur le montant versé par mesure :

- Impact de la modulation de la transparence GAEC

Actuellement, il est possible de multiplier le plafond par le nombre d'associés GAEC.

- La proposition évaluée consiste à moduler cette multiplication :

1 part	----->	1 plafond
2 parts	----->	1,5 plafond
3 parts	----->	1,8 plafond
>3 parts	----->	2 plafonds



Préparation de la programmation 2016

Contrats engagés	Plafonds actuels			Plafonds-1000€		
	Montants engagés		nombre de contrats plafonnés	Montants engagés		nombre de contrats plafonnés
1653	76 379 971,09 €		250	73 771 023,28 €		532
			15,1%	3,4%		32,2%

Modulation parts GAEC	74 551 910,51 €	2,39%	325	71 340 429,00 €	6,6%	653	39,5%
			19,7%				

Plafonds-1500€				Plafonds-2000€			
Montants engagés		nombre de contrats plafonnés		Montants engagés		nombre de contrats plafonnés	
72 176 070,87 €	6%	616	37,3%	70 359 253,32 €	8%	702	42,5%
69 490 166,55 €	9%	750	45,39%	67 475 123,26 €	12%	851	51,5%



Préparation de la programmation 2016

Les bénéficiaires concernés par la modulation sont relativement peu nombreux mais représentent des montants importants

Scenario actuel		- de 40 000 €	40 à 60 000 €	60 à 80 000 €	80 à 100 000 €	100 à 120 000 €	120 à 140 000 €	140 à 160 000 €	160 000 € et plus
SPE1		29	76	2	2	5	3	1	5
SPE2		24	130	11	9	9	0	0	2
SPE3		34	45	12	11	1	3	0	0
SPM1		474	364	75	21	27	4	1	3
SPM2		57	163	10	5	9	0	0	1
SPM3		46	14	2	1	1	0	0	0
total		664	791	112	49	52	11	2	12

Scenario plafond -1000 € Et modulation		- de 40 000 €	40 à 60 000 €	60 à 80 000 €	80 à 100 000 €	100 à 120 000 €	120 à 140 000 €	140 à 160 000 €	160 000 € et plus
SPE1		29	76	2	13	3	0	0	0
SPE2		24	130	29	3	0	0	0	0
SPE3		34	45	17	10	0	0	0	0
SPM1		474	420	18	53	3	0	0	0
SPM2		57	163	24	1	0	0	0	0
SPM3		46	14	4	0	0	0	0	0
Total		664	848	94	80	7	0	0	0



Préparation de la programmation 2016

- Proposition issue du travail sur le montant des mesures :
- La diminution des plafonds et la modulation des parts GAEC engendre une diminution de 7 à 12% des montants.
- Rétroactivement en 2015, on calcule cette diminution de 5 M€ à 9 M€ selon des plafonds diminués de 1000 € à 2000 €.



Préparation de la programmation 2016

→ Travail sur les mesures.

- TO Localisés : phyto, bocage, zones humides, milieux remarquables
- Mesures système : 6 mesures « ruminants », 1 mesure « monogastrique »



Préparation de la programmation 2016

- Les TO localisés permettent une sensibilisation d'un nombre important d'agriculteurs avec une consommation financière limitée.
- Il est proposé de les maintenir sur tous les PAEC dans la mesure du possible (respect des compatibilités des mesures avec les enjeux).



Préparation de la programmation 2016

→ Les mesures système et en particulier les mesures maintien ont fait l'objet d'une contractualisation importante en 2015.

	Nombre de contrats
SPE1 (évolution 12 % maïs, 70 % herbe)	127
SPM1 (maintien 12 % maïs, 70 % herbe)	952
SPE2 (évolution 18 % maïs, 65 % h)	185
SPM2 (maintien 18 % maïs, 65 % herbe)	243
SPE3 (évolution 28 % maïs, 55 % herbe)	82
SPM3 (maintien 28 % maïs, 55 % herbe)	71
SPE9 (monogastrique)	21

En 2015

SPE 1^{er} et 2ème niveaux :
Maintien = 80 %

SPE 3ème niveau :
Maintien = 54 %



Préparation de la programmation 2016

- Proposition de privilégier l'évolution des systèmes en n'ouvrant pas les niveaux Maintien en 2016.
- Estimation d'une diminution de :
 - 20 % des contrats des 2 premiers niveaux
 - 30 % des contrats du 3ème niveau
- Point de vigilance sur la non diminution des prairies entre 2015 et 2016



Préparation de la programmation 2016

→ Estimation et propositions synthétisées :

	Estimation PAEC (hors zones blanches)	Estimation PAEC écrêté	Estimation PAEC écrêtée sans le maintien (-20 et - 30%)	Plafond - 1000€	Modulation parts GAEC
SPE 12 18	21 327 478 €	18 774 674 €	15 019 739 €	14 268 752 €	13 517 765 €
SPE 28 mon	26 252 965 €	25 766 742 €	18 036 720 €	17 134 884 €	16 233 048 €
TO loc	9 924 469 €	7 935 248 €	7 935 248 €	7 935 248 €	7 935 248 €
total 2016	57 504 911 €	52 476 665 €	40 991 707 €	39 338 884 €	37 686 061 €



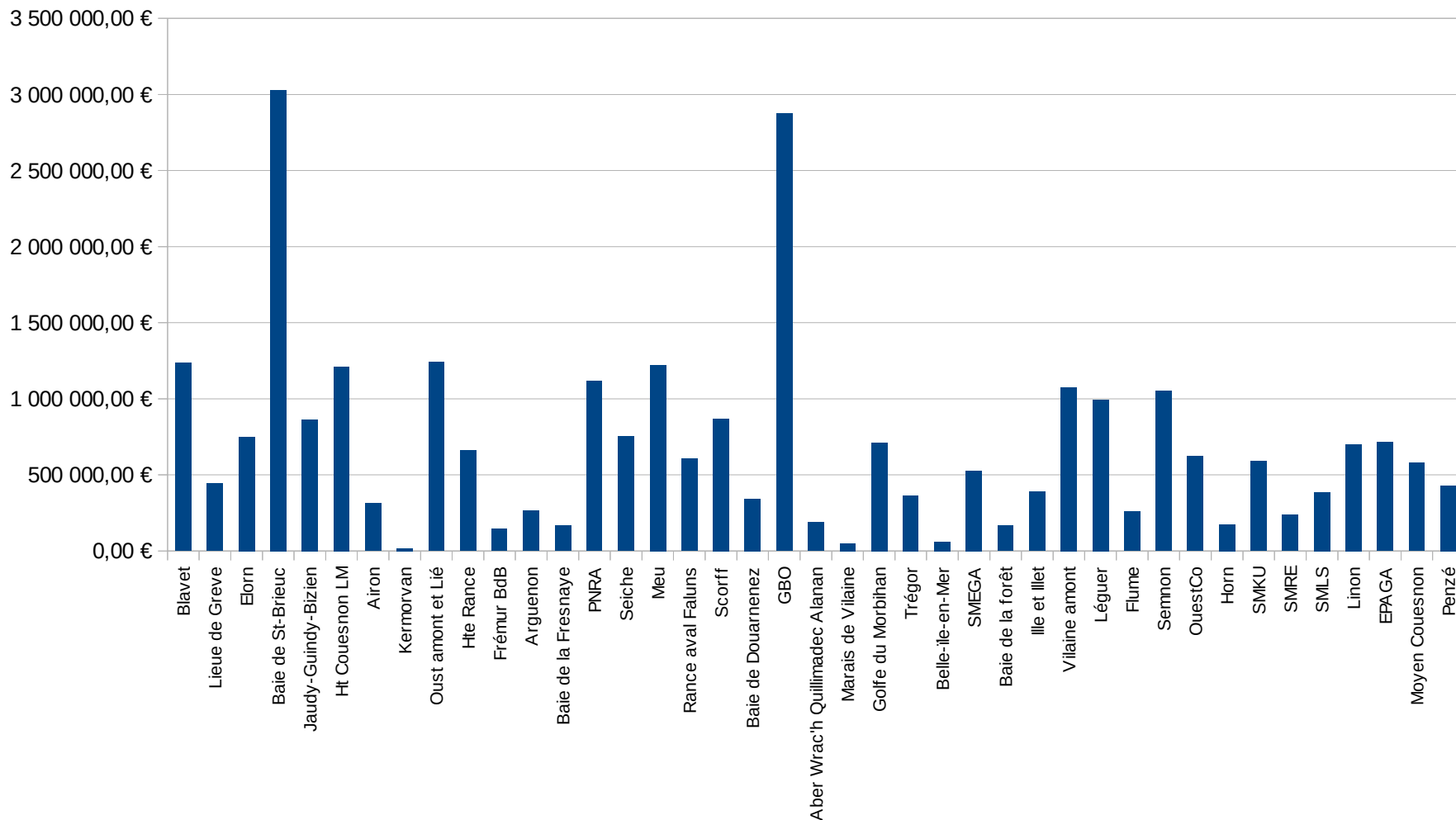
Préparation de la programmation 2016

- Cette estimation est 10 M€ au dessus des provisions prévisionnelles 2016.

- Il est proposer de s'appuyer sur l'animation dans les PAEC pour accentuer ou modérer le nombre d'engagements.
 - Définition d'une enveloppe par territoire avec possibilités de mutualisation
 - « Obligation » du bénéficiaire de faire connaître son engagement au porteur de PAEC



Préparation de la programmation 2016





Préparation de la programmation 2016

- Bilan de la programmation 2016 en juin et CRAEC avant l'été :
- La sélection a priori suffit
 - Il est nécessaire de retoucher les contrats (refus ou diminution du montant)



PAEC 2015

demandes d'avenants

- Jaudy - Guindy - Bizien et Blavet 56: mesure SGC3 légumes
- Lieue de Grève : ajout TO Linea_01
- Meu : ajout Couvert_06+Herbe_03 (demande du CD 35 pour secteur Canut- Domaine de Careil)
- Grand bassin de l'Oust : ajout de mesures Milieux remarquables et zones humides pour le site N2000 - Forêt de Paimpont



Questions techniques MAEC CAB/MAB

- Fiche opération modifiée par l'Instruction Technique Nationale :
- L'obligation de conserver chaque année le même nombre d'ha engagés dans chaque catégorie de couvert est supprimé.
 - « Le montant d'aides total versé pour une exploitation peut être amené à varier au cours de l'engagement en fonction des couverts implantés chaque année, du fait de la rotation des cultures mises en œuvre sur les parcelles engagées dans la mesure. Il ne pourra toutefois pas excéder le montant d'aides maximal déterminé sur la base de l'assolement déclaré en première année d'engagement. »



Questions techniques MAEC

IFT

- **Nouvelles méthodologie de calcul :**
 - Prise en compte de la cible visée par le traitement
 - Prise en compte du traitement de la semence (+1)
 - Prise en compte de l'ensemble des cultures :
+ prairies temporaires et maïs dans l'IFT_{hors herbicides}
- **La boîte à outils** est en ligne :
<http://agriculture.gouv.fr/indicateur-de-frequence-de-traitements-phytosanitaires-ift>
- **Nouveaux IFT par culture :**
 - De l'enquête PK 2011 : transmis en décembre 2015
 - IFT définitifs de l'enquête Phyto 2014 seront transmis en mars



Questions techniques MAEC

IFT de référence des territoires

IFT 2015 par SAGEs regroupés	IFT herbicides de référence avec prairies	IFT herbicides de référence sans prairies	IFT hors herbicides de référence avec prairies	IFT hors herbicides de référence sans prairies
Bas Léon – Elorn	1,1	1,7	1,2	2,0
Couesnon – Sélune	1,0	1,6	1,3	2,1
Douarnenez – Ouest Cornouaille	1,1	1,6	1,5	2,1
Odet – Sud Cornouaille	1,0	1,6	1,3	2,1
Scorff – Blavet	1,1	1,6	1,5	2,3
St Brieuc – Arguenon Fresnaye – Rance Frémur Beaussais	1,2	1,6	1,8	2,4
Vilaine	1,1	1,6	1,6	2,4
Elle Isole Laïta	0,9	1,6	1,1	2,0
Aulne	1,0	1,6	1,4	2,3
Bassins côtiers de la région de Dol de Bretagne	1,2	1,6	1,8	2,5
Léon Trégor	1,1	1,7	1,3	2,1
Baie de Lannion	0,8	1,6	1,1	2,1
Argoat Tregor Goelo	1,1	1,6	1,6	2,3
Golfe du Morbihan et ria d'Étel	0,9	1,6	1,2	2,0



Questions techniques MAEC

Milieus remarquables

- Les MAEC « biodiversité » ciblent en majorité les milieux et prairies remarquables
- L'éligibilité des surfaces à ces mesures relève d'une attestation du porteur de PAEC transmise à la DDTM
- Objectif : proposer aux territoires des critères minimums requis. Leur laisser la possibilité de fixer des critères plus restrictifs.
- Consultation des porteurs de PAEC en cours



Questions techniques MAEC

Milieux remarquables

Critères proposés :

- Présence d'un habitat d'intérêt communautaire (cartographie d'habitats validée, dire d'expert...)
- Inclusion dans un zonage institutionnel (Natura 2000, réserves naturelles, ZNIEFF...)
- Présence d'espèces rares et menacées
- Parcelles jouant un rôle significatif pour les continuités écologiques

Pour la mesure GC02 (COUVER_06 + HERBE_03) :

- Présence d'une zone humide effective (inventaire, dire d'expert)



Questions techniques MAEC

HERBE_07

- La mesure HERBE_07 vise le maintien de prairies permanentes riches en espèces floristiques. L'engagement consiste notamment à vérifier la présence d'au moins 4 plantes indicatrices.
- Parmi une liste de 20 plantes indicatrices locales, sélectionnée au sein d'une liste nationale.
- Une expertise du CBNB et du syndicat de l'Elorn a permis de proposer une liste
- Nécessité de finaliser ce travail, par la consultation des porteurs de PAEC



Questions techniques MAEC

Échanges fonciers

Au 3 de l'art. 47 du règlement communautaire 1305/2013, prise en compte du cas particulier :

- mesures d'aménagement foncier, relevant d'un échange ou d'une cession amiable,
- approuvées par les « autorités publiques compétentes » : nécessité d'obtenir une validation de la CDAF ou du département (courrier transmis aux 4 CD).
- Ce cadre permet d'éviter de rembourser les aides touchées pendant la période durant laquelle l'engagement MAEC a été effectif.



Questions techniques MAEC

Échanges fonciers

« La réglementation en vigueur, cadrée par l'Europe, permet de considérer aujourd'hui que les échanges fonciers amiables d'intérêt environnemental et approuvés en conséquence par le département, sont exonérés de sanctions financières s'ils impactent les contrats MAEC s'appliquant sur le foncier considéré. »



Dispositif d'accompagnement Pass'MAEC

- 1 journée d'accompagnement en dehors des zones prioritaires BV pour :
 - Sécuriser le contrat (lecture cahier des charges, enregistrements, présences BGA et IFT...)
 - Définir les points techniques délicats
 - Définir les besoins en formation
- Financement des structures accompagnantes
- Compilation des besoins en formation pour offre cohérente.



BREIZH BOCAGE

- Validation des stratégies bocagères
- Point sur la maquette 2014-2020
- Appels à projets 2016



BREIZH BOCAGE

→ Validation des stratégies bocagères :

36 stratégies territoriales validées (hiver 2014-
printemps 2015) :

- 12 dans les Côtes d'Armor
- 4 dans le Finistère
- 16 en Ille-et-Vilaine
- 4 dans le Morbihan



→ Validation des stratégies bocagères :

11 stratégies territoriales en cours de validation
(audition décembre 2015) :

- 2 dans les Côtes d'Armor
- 8 dans le Finistère
- 1 en Ille-et-Vilaine
- 1 dans le Morbihan



→ Point sur la maquette 2014-2020 après sélection dossiers 2015 et 2016 :

TO	FEADER	Région	Agence de l'eau	Départements
4.4.1	8 199 156 €	1 880 987 €	6 622 138 €	7 036 593 €
% solde	82,0%	94,0%	94,6%	98,6%
7.6.3	1 427 548 €	877 566 €	2 260 869 €	567 126 €
% solde	47,6%	73,1%	75,4%	63,0%



→ Prévision Appels à projets 2016 :

- TO 763 : ouverture AAP du 15 octobre au 15 décembre
- TO 441 : ouverture d'un 1^{er} AAP du 1^{er} avril au 31 mai (entretiens) et d'un 2^{ème} AAP du 15 août au 15 octobre (créations)



→ Informations diverses :

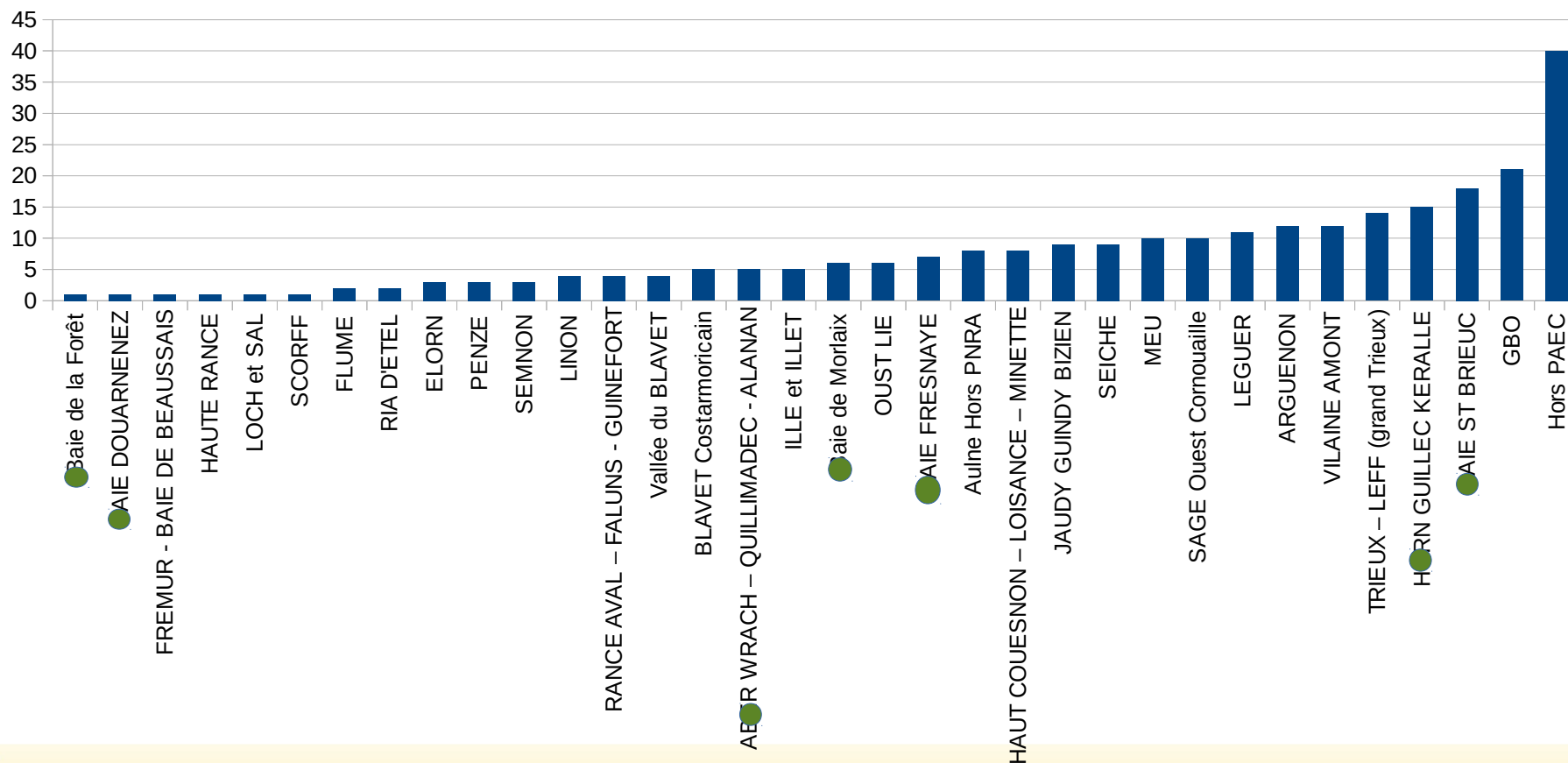
- Arrêté régional 2016 en cours d'élaboration
- Ouverture en décembre 2015 des outils OSIRIS permettant de créer et d'engager les crédits sur les TO 763 et 441
- Mise en place du comité technique (1ère réunion le 19/02/2016), constitution de groupes de travail (compensation PAC - indicateurs - formation animateurs - biodiversité/agroécologie - origine/résilience des essences)



Investissements agro-environnementaux en 2015

● Baies algues vertes

Nombre de dossiers 411A par PAEC en 2015





Investissements agro-environnementaux en 2015

Soutien aux investissements Agro-Environnementaux 2015

